MUSICA GALLICA
Patrimoine
Musical de France

ÉDITION CRITIQUE

Daniel Danielis

CÆLESTE CONVIVIUM

Ad gaudia cæli

anthologies : motets

Centre de musique baroque de Versailles

ÉDITIONS DU CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES

MUSICA GALLICA

Patrimoine

Musical de France

Daniel Danielis

CÆLESTE CONVIVIUM

Ad gaudia cœli

Édition de Jean Duron

ÉDITIONS DU CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES

Les Éditions du Centre de Musique Baroque de Versailles
sont soutenues par
le Ministère de la Culture et de la communication
(Direction de la Musique, de la Danse, du théâtre et des spectacles),
le Conseil Régional d'Ile-de-France,
le Conseil Général des Yvelines,
la Fondation de France
et l'Association Française d'Action Artistique
(AFAA - Ministère des Affaires Étrangères)

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours
du Conseil régional de Bretagne

et de

MUSICA GALLICA
Éditions des œuvres du patrimoine musical de France,
avec le soutien du Ministère français de la Culture
et de la Fondation Francis et Mica Salabert

Centre de Musique Baroque de Versailles
Hôtel des Menus-Plaisirs
22, avenue de Paris
F - 78000 Versailles

© Éditions du Centre de Musique Baroque de Versailles
CMBV 036 j

première impression : novembre 2001
Tous droits d'exécution, de reproduction,
de traduction et d'arrangement réservés

Cantio 10°
AD GAUDIA CÆLI [1]

Canto primo

Canto 2us

Basso

[Basso continuo]

(2)

solo

Ad gau - di - a cæ - li, spi - ra - te mor - ta - les, Ad

V : *Ad pu - - e - ri cu - nas, cæ - les - tes a - mo - res Ad*

6

æ - the - ris ro - res, li - ba - te a - mo - res Ad - vo - la - - - - - - - - - -

vir - gi - nis ul - nas, cæ - les - - tes le - po - res, Con - vo - la - - - - - - - - - - - -

(3)

12

- - te, ad - vo - la - - - - - - - - - - - - te, pro - pe - ra - te, ad - vo - la - -

- - te, con - vo - la - - - - - - - - - - - - - - - - te, pro - pe - ra - - te, con - - vo - la - - -

(1) le texte de la version de Vannes (source V), "Ad pueri cunas", lorsqu'il est différent, apparaît en italique sous le texte du motet. les quelques variantes rythmiques qu'engendre ce texte différent sont notées en petit corps au-dessus de la portée.

(2) source B : $\frac{3}{2}$; dans A, Brossard qui a d'abord noté $\frac{3}{2}$, a corrigé en $\frac{3}{4}$.

(3) les vocalises sur "advolate" et "properate" subissent de nombreuses variantes rythmiques d'une source à l'autre (ou) sans règle précise. Nous ne les avons pas décrites dans les NOTES CRITIQUES.

© Éditions du Centre de Musique Baroque de Versailles